



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES  
**CONFÉDÉRATION  
NATIONALE**

5 février 2021

Contact presse :

Claire Avelle  
07 66 42 72 33  
[c.avelle@afc-  
france.org](mailto:c.avelle@afc-france.org)

---

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :  
[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

---

28, Place Saint-Georges  
75009 Paris  
email. [cnafc@afc-france.org](mailto:cnafc@afc-france.org)  
tél. 01 48 78 81 61  
fax. 01 48 78 07 35  
[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

---

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

---

SIRET. 784 408 825 00015  
APE. 9499Z

## Communiqué

# Bioéthique : un débat de moins en moins apaisé

En 2e lecture, dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 février, le Sénat a voté à une large majorité un projet de loi de bioéthique radicalement réécrit. Les sénateurs ont rejeté l'extension de la PMA, l'autoconservation des ovocytes, le critère subjectif de « détresse psychosociale » qui aurait permis des avortements jusqu'à la naissance, et maintenu l'interdiction de la création de chimères et d'embryons transgéniques.

Par ce vote lucide et courageux, les sénateurs ont montré leur attachement au respect de l'intégrité de l'espèce humaine.

Le projet de loi sera désormais examiné en Commission Mixte Paritaire (CMP) à une date encore inconnue. Si celle-ci échouait le texte serait renvoyé devant l'Assemblée Nationale pour une troisième et dernière lecture et un vote définitif.

Pour les Association Familiales Catholiques, les circonstances rocambolesques des débats et des votes de cette seconde lecture au Sénat sont le témoignage flagrant que l'excès des transgressions depuis 2018, sur ces sujets majeurs, entraîne des clivages de plus en plus marqués, à mille lieues du « débat apaisé » promis par le Président de la République.

Les Association Familiales Catholiques appellent solennellement une nouvelle fois à un moratoire sur ce texte, ni bio, ni éthique, qui ne convainc personne et divise toujours plus les Français, au moment où les crises de tous ordres s'accumulent.

Les Association Familiales Catholiques demeurent extrêmement concentrées et mobilisées sur l'avenir de ce projet de loi. Elles préparent d'ores et déjà d'autre formes d'actions fortes pour permettre une prise de conscience collective des enjeux majeurs qu'il soulève, au service des enfants et de la société tout entière.